



CC Lanvollon Plouha (Siren : 242200640)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Lanvollon
Arrondissement	Saint-Brieuc
Département	Côtes-d'Armor
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	24/12/1992
Date d'effet	24/12/1992

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Philippe LE GOUX

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Moulin de Blanchardeau
Numéro et libellé dans la voie	BP 36
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	22290 LANVOLLON
Téléphone	02 96 70 17 04
Fax	02 96 70 29 18
Courriel	administration@cc-lanvollon-plouha.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	oui
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	16 663
-----------------------------	--------

Densité moyenne	82,67
-----------------	-------

Périmètre

Nombre total de communes membres : 15

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
22	Gommenec'h (212200638)	560
22	Goudelin (212200653)	1 713
22	Lannebert (212201123)	446
22	Lanvollon (212201214)	1 771
22	Le Faouët (212200570)	329
22	Le Merzer (212201503)	978
22	Pléguen (212201776)	1 295
22	Plouha (212202220)	4 647
22	Pludual (212202360)	761
22	Pommerit-le-Vicomte (212202485)	1 900
22	Saint-Gilles-les-Bois (212202931)	412
22	Tréguidel (212203616)	614
22	Tréméven (212203707)	360
22	Tressignaux (212203756)	655
22	Trévère (212203780)	222

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 22

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)
- Assainissement non collectif
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Autres actions environnementales
<i>schéma des zones sensibles - protection des cours d'eau - sentiers de randonnées</i>
Sanitaires et social
- Action sociale
3) Autres compétences 3-1 Contractualisation avec la Caisse d'Allocations Familiales d'actions en faveur de la petite enfance avec notamment pour objectifs : - la mise en place d'un relais assistantes maternelles - la coordination des politiques communales en faveur de l'enfance 3-2 Production, distribution et facturation de l'eau potable. 3-3 Assainissement Non Collectif : organisation du Service Public d'Assainissement Non Collectif, entretien des installations y compris l'évacuation et le traitement des matières de vidange, ainsi que mise en œuvre d'opérations de réhabilitation des ouvrages individuels. 3-4 Enseignement artistique initial Organisation et financement de : - la formation initiale musicale : éveil, initiation, éducation, enseignement (acquisition de savoir fondamentaux nécessaires à une pratique artistique autonome) - la formation initiale du théâtre des arts plastiques : éveil, initiation, enseignement et éducation. - les autres formes artistiques (dances, arts du cirque) seront soutenues dans le cadre d'une aide aux associations participant au développement du projet culturel intercommunal. 3-5 Service Social Organisation d'un service social communautaire portant sur : 3-5-1 le secteur de la Petite Enfance (0-6 ans) : - la mise en place et la gestion des modes

de garde de la petite enfance (RAM, multi-accueil) - la gestion d'un centre de loisirs maternel - la gestion d'un relais assistantes maternelles

3-5-2 le secteur de la Petite Enfance (0-6 ans) : Dans le cadre du projet éducatif territorial : - coordination (tarifs, date d'ouverture, document de diffusion) des CLSH (communaux, associatifs, communautaires), - animation des centres de loisirs, des séjours enfance/jeunesse, - appui à l'animation de locaux communaux de jeunes.

La Communauté maintient l'organisation actuelle entre les différents CLSH (municipaux, associatifs, services à la population) en respectant l'identité de chaque gestionnaire et en optimisant la coordination entre les gestionnaires (tarifs, périodes d'ouverture, document de diffusion)

3-5-3 le secteur de l'économie sociale et solidaire : - gestion et l'animation d'un chantier d'insertion pour les bénéficiaires du RMI, - accompagnement et soutien aux actions citoyennes et participatives, - veille sociale et réglementaire.

3-5-4 les équipements à caractère social : construction, entretien et fonctionnement des équipements à vocation sociale, dont la nature, la dimension, l'absence d'équipement communal similaire ou l'origine géographique de la majorité des utilisateurs lui donnent un caractère intercommunal manifeste, tel que la maison de la Petite Enfance à TRESSIGNAUX.

Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

immobilier d'entreprises

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

2-3 Construction, entretien et fonctionnement

2-3-1 d'équipements culturels : - construction, entretien et fonctionnement des équipements à vocation culturelle, dont la nature, la dimension, l'absence d'équipement communal similaire, ou l'origine géographique de la majorité des utilisateurs lui donne un caractère intercommunal manifeste, tels que le site du Moulin de Blanchardeau (auditorium, la salle d'exposition, etc.), le Centre Culturel Communautaire. - soutien de toute association au projet culturel intercommunal contribuant au développement de la pratique et de la diffusion culturelle sur l'ensemble de la communauté ou ayant un rayonnement supra-communautaire.

2-3-2 d'équipements sportifs : - construction, entretien et fonctionnement des équipements à vocation sportive, dont la nature, la dimension, l'absence d'équipement communal similaire, ou l'origine géographique de la majorité des utilisateurs lui donne un caractère intercommunal manifeste, ou ceux inscrits au contrat de Pays. - réflexion quant à l'harmonisation intercommunale de l'utilisation et réalisation des équipements sportifs, - soutien aux activités et programmes CAP ARMOR, centre de découverte sportive (CDS), et de toutes autres associations ou projet sportif d'intérêt intercommunal

Est d'intérêt intercommunal, le projet sportif défini d'après les critères de siège social, unicité de pratique, adhérents, pratique sportive, d'encadrement.

- Activités péri-scolaires

- Activités culturelles ou socioculturelles

2-3-1 d'équipements culturels : - construction, entretien et fonctionnement des équipements à vocation culturelle, dont la nature, la dimension, l'absence d'équipement communal similaire, ou l'origine géographique de la majorité des utilisateurs lui donne un caractère intercommunal manifeste, tels que le site du Moulin de Blanchardeau (auditorium, la salle d'exposition, etc.), le Centre Culturel Communautaire. - soutien de toute association au projet culturel intercommunal contribuant au développement de la pratique et de la diffusion culturelle sur l'ensemble de la communauté ou ayant un rayonnement supra-communautaire.

3-4 Enseignement artistique initial

Organisation et financement de : - la formation initiale musicale : éveil, initiation, éducation, enseignement (acquisition de savoir fondamentaux nécessaires à une pratique artistique autonome) - la formation initiale du théâtre des arts plastiques : éveil, initiation, enseignement et éducation. - les autres formes artistiques (danses, arts du cirque) seront soutenues dans le cadre d'une aide aux associations participant au développement du projet culturel intercommunal.

- Activités sportives

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

- Organisation des transports non urbains

Expérimentation de l'organisation et de la mise en œuvre du service de transport à la demande sur le territoire de la communauté de communes Lanvollon Plouha par délégation de compétence du Conseil général des Côtes d'Armor.

Développement touristique

- Tourisme

1-2-4 Développement touristique : - élaboration d'un schéma des sentiers de randonnées - aménagement d'équipements touristiques structurant n'existant pas au niveau communal. - adhésion au Pays Touristique Terre d'Armor - signalisation et promotion touristique du territoire communautaire - coordination et harmonisation des politiques touristiques communales (élaboration des produits touristiques, exploitations d'installations touristiques, de loisir, études, aménagement de loisirs, de l'organisation de fêtes et manifestations artistiques).

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

- Politique du logement social

- Action et aide financière en faveur du logement social d'intérêt communautaire

Autres

- NTIC (Internet, câble...)

- Réalisation d'aire d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage

- Autres

2-2-1 Réflexion et concertation relatives à la politique d'accueil des gens du voyage. 3-6 la coopération décentralisée La Communauté exerce une compétence dans le domaine de la coopération décentralisée. Celle-ci s'exerce de manière transversale sur les autres compétences de la communauté de communes. Elle intervient en partenariat, direct ou en soutien à des associations, auprès d'une collectivité unique par pays, notamment la Pologne, la Roumanie et Madagascar.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupe ment (N° SIREN)	Nature jur.	Population
22	SM KERVAL CENTRE ARMOR (200043677)	SM fermé	312 116
22	Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Guingamp (200048981)	SM fermé	102 377
22	S.MI. DEPARTEMENTAL D'A.E.P. POUR LES COTES D'ARMOR (252202189)	SM ouvert	539 327
35	Syndicat mixte "e-Mégalis Bretagne" (253514491)	SM ouvert	2 082 029
22	SYNDICAT MIXTE ENVIRONNEMENTAL GOELO ARGOAT (200017382)	SM fermé	183 962
22	S.MI.TOM DE LAUNAY-LANTIC (252201553)	SM fermé	46 122

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)